



- Date : Dimanche 15 janvier 2012
- Lieu : Salle du Centre Mondial du Cyclisme à Aigle
- Manifestation : Championnats romands en salle
- Organisation : Association Cantonale Vaudoise d'Athlétisme (A.C.V.A.)
- Catégories : Hommes : 1992 et plus âgés
 U20 M : 1993-1994
 U18 M : 1995-1996
 Femmes : 1992 et plus âgées
 U20 W : 1993-1994
 U18 W : 1995-1996
- Disciplines : 50 mètres / 50 mètres haies / Hauteur / Perche / Longueur / Poids
- Inscriptions : Uniquement online sur le site Internet de Swiss Athletics, jusqu'au **lundi 9 janvier 2012 à 23:59**. La taxe pour les inscriptions tardives est de Fr. 30.- par discipline
- Finances : Inscriptions : Fr. 15.- par discipline
 Finance de garantie : Fr. 10.- par discipline / Maximum Fr. 300.-
 Les finances sont à verser en même temps que l'inscription sur le compte C.C.P. suivant : 10-7993-9 A.C.V.A. - 1000 Lausanne
- Horaire : Voir document séparé
- Licences : Les athlètes doivent être en possession d'une licence Swiss Athletics 2011 ou 2012. Ils devront la présenter à la chambre d'appel
- Assurance : L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou autre incident
- Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site Internet : www.athlevalud.ch
- Statistiques : Les statistiques de l'athlétisme romand en salle sont disponibles sur le site Internet : www.cnp-lausanneaigle.ch
- Informations : Pierre-André Bettex
 Croix-Blanche 40 b
 1066 Epalinges
 Natel : 079-679.49.32
 E-mail : pabettex@citycable.ch
 Ou : www.athlevalud.ch



REGLEMENT

1. 50 METRES

Les séries se disputeront même si le nombre d'athlètes inscrits permettrait une finale directe. La finale A sera disputée par les quatre meilleurs temps des athlètes romands. La finale B réunira les quatre temps suivants, y compris des athlètes venant d'un autre canton. Le titre romand sera décerné au vainqueur de la finale A. Un prix souvenir sera remis aux athlètes non-romands classés sur le podium.

2. 50 METRES HAIES

Le classement se fera directement au temps, sous la forme d'une finale directe.

3. HAIES, HAUTEUR ET PERCHE

Catégories	Haies				Hauteur			Perche		
	Nombre	Hauteur	Départ	Entre	Départ	5 cm.	3 cm.	Départ	20 cm.	10 cm.
Hommes	4	106 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,60 m.	1,90 m.	1,93 m.	2,00 m.	3,80 m.	3,90 m.
U20 M	4	99 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,60 m.	1,90 m.	1,93 m.	2,00 m.	3,80 m.	3,90 m.
U18 M	4	91 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,40 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,20 m.	3,30 m.
Femmes	4	84 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,80 m.	2,90 m.
U20 W	4	84 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,80 m.	2,90 m.
U18 W	4	76 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,60 m.	2,70 m.

4. LONGUEUR ET POIDS

Trois essais pour tous les concurrents, puis trois essais supplémentaires pour les huit meilleurs.

5. PERCHE

Il y aura deux concours, le premier avec une hauteur de départ à 2,00 m. et un deuxième avec une hauteur de départ à 3,40 m.

6. APPEL

Chaque athlète confirmera sa présence et présentera sa licence 2011 ou 2012 à la chambre d'appel 60 minutes avant son premier concours. Il se présentera au départ des courses ou sur l'emplacement des concours 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les courses priment sur les disciplines techniques.

7. HORAIRE

En fonction des inscriptions, l'horaire peut être modifié. Il sera disponible dès le mercredi 11 janvier 2012 sur le site Internet : www.athlevaud.ch

8. RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque discipline reçoivent une médaille.

9. TENUE

Sans exception, les athlètes porteront la tenue de leur club lors du déroulement des épreuves, ainsi que sur le podium.

